

Fédération

Section de Loire-Atlantique

Syndicale

Abonnement annuel 2 euros

Unitaire

FSU 8 pl. de la Gare de l'État, case postale n°8, 44276-Nantes CEDEX 2 - tel : 02 40 35 96 55 - fax : 02 40 35 96 56

Site internet : <https://fsu44.fsu.fr> - e mail : fsu44@fsu.fr

Congrès fédéral des 10 et 11 janvier 2022

La FSU va tenir son congrès départemental à Nantes les 10 et 11 janvier 2022. Du 31 janvier au 4 février 2022, le congrès national de la FSU se réunira à Metz. Comme d'ordinaire, nous aurons à préparer nos travaux sur les quatre thèmes de congrès. A la FSU, ce sont les adhérent·es qui décident du fonctionnement et de l'orientation de leur fédération. Cet outil de démocratie est donc un moment important de la vie syndicale, qu'il faut saisir.

La section fédérale de Loire-Atlantique, très impliquée dans la vie syndicale locale, entend pouvoir de nouveau porter une interpellation pour la réunification syndicale dans une société qui, confrontée à la crise sanitaire

dont à peine nous sortons, s'est retrouvée encore plus exposée aux violences économiques et sociales, tout comme aux tentations de repli sur soi.

En Loire Atlantique, nous avons décidé de continuer à proposer un vote d'orientation spécifique au département, portée de nouveau par une liste unitaire Unité Action, École Émancipée et Hors Tendances, témoignant d'une élaboration collective et plurielle qui a fait et fait l'histoire de la section, et qui a fait ses preuves depuis 5 ans de façon formelle.

Le syndicalisme de transformation sociale, dont nous faisons partie, doit impérativement retrouver du souffle pour nourrir à nouveau de l'espoir. Alors en ces temps d'attaques à tous les niveaux, de luttes dans de nombreux secteurs, de doutes dans les choix de modalités d'actions adéquates, il faut nécessairement en débattre collectivement pour construire tou·tes ensemble les réponses adaptées.

Catherine TUCHAIS et Bernard VALIN

Dispensé de timbrage

déposé le 28 octobre 2021

POUR 44

8 pl de la Gare de l'État
case postale n°8
44276-Nantes CEDEX 2



SOMMAIRE

- p 1 Édito
- p 2-10 Rapport d'activité fédérale départemental
- p 11-12 Texte d'orientation unitaire EE - UA - HT
- p 13 Contribution Émancipation
- p 14 Liste unitaire EE - UA et hors tendance
- p 15 Composition du CDFD de la FSU 44
- p 16 10e congrès de la FSU

Vote

national et départemental
sur les rapports d'activité et sur l'orientation
du 4 nov. au 25 nov. 2021

Rapport d'activité fédérale départemental

Rapport d'activité départemental 2019-2021 FSU Loire-Atlantique

Le présent rapport d'activité de la section FSU de Loire-Atlantique concerne la période allant de juillet 2019 à octobre 2021. Il est soumis au vote des adhérent-es, organisé au sein de chaque syndicat de la fédération représenté en Loire-Atlantique. Il fera l'objet d'un débat lors du congrès départemental des 10 et 11 janvier 2022

Cette mandature départementale 2019-2021 va prendre fin avec le quinquennat Macron. Nous aimerions écrire le dernier tant nous ne voulons pas revivre cette manière autoritaire de gouverner et le spectacle d'une politique toujours plus asservie à la logique marchande, toujours plus oublieuse de l'intérêt général et de la solidarité. La relecture du rapport d'activité écrit en 2019 est vertigineuse en ce qu'on y voit combien les constats sont pour beaucoup les mêmes. La crise sanitaire liée au Covid 19 et sa gestion hasardeuse et peu concertée, si elle est un élément d'explication de cette immobilisation forcée, a surtout mis en plein jour et de façon encore plus criante la relégation d'une partie de plus en plus importante des citoyen-nés et les inégalités sociales et économiques. Malgré cela, les choix politiques sont restés les mêmes, asservis au diktat libéral qui érige le dogme de la réduction de la dépense publique comme unique horizon.

Sitôt le virus en baisse, les réformes contre les acquis sociaux protecteurs et redistributeurs ont été remises en route. Alors que les périodes de confinement et de crise sanitaire ont prouvé combien nous avons besoin de services publics solides, dotés en moyens, et accessibles pour toutes et tous - pour assurer les soins, pour continuer à éduquer et former... - le gouvernement n'a en rien infléchi son orientation politique visant leur démantèlement, la destruction des statuts et leur marchandisation. Ainsi, dans le secteur sanitaire, le plus directement impacté, le plan dit de "rationalisation" des hôpitaux et le choix austéritaire de l'ambulatoire, moins coûteux en moyens humains et matériels, s'est traduit par la fermeture de plus de 5700 lits d'hospitalisation complète en 2020 dans les établissements de santé français. Cette illustration est tristement emblématique de l'obstination gouvernementale, et de son cynisme quand dans le même temps il a déployé tant de moyens pour être la bouée de sauvetage des grandes entreprises au nom de la sauvegarde de l'emploi. Face à ce contexte général qui aurait pu nous isoler, de nombreuses initiatives collectives, au national comme dans notre département, réunissant syndicats et associations ont montré la nécessité de l'unité et du travail en

commun face à une politique de casse des solidarités.

Loin de n'être que sanitaire, la crise s'est révélée environnementale, sociale, politique et économique. La désorganisation née de la pandémie, qui a mis à mal les règles d'organisation de la production et de l'échange qui prévalaient dans ce qui a alors été appelé "le monde d'avant", a fait espérer la possibilité de rebattre les cartes. Puisque le Plan de relance gouvernemental présenté en septembre 2020 n'a fait que rejouer l'ancienne partition du régalien, du marché et de l'argent aux plus riches, la FSU et d'autres organisations syndicales et des associations ont décidé de se saisir de ce qui se passait là, pour réfléchir et proposer des réponses afin de sortir de cette crise qui nous rappelle l'urgence de transformation de la société. En Loire-Atlantique nous avons décidé de relayer cette initiative nationale par la mise en place d'un comité local « Plus jamais ça », lieu pour comprendre les liens entre enjeux social, économique et environnemental dans notre département et construire des rapports de force argumentés en conséquence. C'est dans ce même esprit que nous avons contribué de façon fédérale à des initiatives nationales : Assises de la protection de l'enfance, Université d'Été des Mouvements Sociaux et Solidaires.

Cette volonté du travail unitaire, élargi dans le cadre ci-dessus aux associations, nous l'avons aussi continué pendant cette période dans l'intersyndicale départementale, et ce malgré les difficultés à nous retrouver et à agir. Malgré la pause forcée des confinements et des restrictions de circulation, nous n'avons pas failli à notre orientation fédérale axée sur l'action intersyndicale et interprofessionnelle. Les mobilisations contre la réforme des retraites nous avaient réunies dans le département pour construire le nécessaire rapport de force unitaire à même de contrer la régression à l'œuvre, à savoir la réduction du niveau global des retraites par l'individualisation des parcours et par la fin des régimes spéciaux. Dans le contexte de crise sanitaire, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, avec le Syndicat des Avocats de France,

Rapport d'activité fédérale départemental

la LDH et la Libre Pensée a également continué son travail unitaire dans la vigilance vis à vis de l'état d'urgence mis en place par le gouvernement et de ses mesures dites d'exception, afin qu'elles ne deviennent pas la règle, atteignant ainsi le droit du travail, l'égalité républicaine, et le droit d'exprimer ses libertés. L'apparition indécente en pleine pandémie de la Loi de sécurité globale et de celle dite confortant les principes de la république, lois autoritaires de contrôle social, ont ainsi été l'objet de rencontres et de mobilisations unitaires avec les associations.

Ces différentes mobilisations ont été l'occasion de réfléchir aussi dans l'intersyndicale et avec d'autres organisations (LDH, Attac...) aux formes à donner à nos actions en dehors des manifestations de rue, dont nous avons eu à nouveau à éprouver les difficultés à Nantes. Les radicalités y ont encore été des empêchements à manifester, tant dans la politique du maintien de l'ordre toujours aussi opaque et répressive malgré nos demandes d'explications à la préfecture, que dans les présences de groupes en extériorité de nos appels les utilisant pour imposer leur manière et leurs mots d'ordre. Cette problématique nous a encore une fois particulièrement interpellé·es, voire troublé·es quand même la manifestation contre les violences faites aux femmes du 25 novembre en a fait les frais.

En 2019, nous faisons le constat amer de la montée de l'extrême droite. La difficile et longue période que nous avons traversée, chacun·e bien souvent dans la solitude de sa situation et de ses souffrances – étudiant·es isolé·es, personnes âgées privées de liens, précaires privés d'emploi, salarié·es de première ligne épuisé·es...- devrait nous solidariser pour construire ce monde d'après pour lequel nous tentons de poser des jalons. Au terme de cette mandature, le constat demeure de la tentation du repli et du rejet, tentation alimentée par des ambiguïtés politiques et des éclairs médiatiques sans fond qui imposent les idées de l'extrême droite au centre du débat public. Les responsabilités politiques sont évidentes, qui ont bradé les politiques sociales et démocratiques. Là encore nous avons continué de travailler collectivement entre organisations syndicales et associations, pour aller au-delà de la mobilisation de rue qui seule ne permet pas de faire le travail d'élucidation et de dialogue au plus près des citoyen·nes pour déconstruire le langage instillé, et décrypter les

dangers.

La période que nous avons traversée, que nous traversons encore, nous a obligé·es à repenser notre action et nos formes de mobilisations. Elle a permis de vérifier la nécessité que depuis toujours nous défendons, d'agir en unité et convergences avec celles et ceux qui comme nous oeuvrent pour la transformation sociale. C'était le sens de notre engagement fédéral pendant ces deux années et ce le sera dans la période à venir.

ACTION INTERPROFESSIONNELLE EN LOIRE-ATLANTIQUE : ANALYSER ENSEMBLE LA POLITIQUE GLOBALE À L'ŒUVRE POUR CONSTRUIRE LE RAPPORT DE FORCE

Réforme des retraites

Notre section fédérale, sans nier l'importance des initiatives sectorielles, a toujours défendu le rôle prépondérant de l'interprofessionnelle dans la création du rapport de force, le débat syndical et la construction d'alternatives favorables aux travailleur·euses. Notre implication dans la bataille contre la réforme des retraites voulue par le gouvernement Philippe a été totale même si le niveau de mobilisation est resté éloigné de nos attentes sur la durée. Du 5 décembre 2019 à février 2020, la FSU a tenu sa place dans l'intersyndicale avec la CGT, FO et Solidaires, en participant à toutes les manifestations, les réunions intersyndicales sur le département. Le gouvernement en souhaitant instaurer un système par points au détriment du système par répartition voulait renforcer l'individualisation des retraites au détriment de la solidarité et d'un système intergénérationnel. Face à la mobilisation interprofessionnelle, bien aidée par la grève reconductible à la RATP et à la SNCF, le gouvernement a voulu passer en force à l'aide du 49-3 mais a été obligé de retirer son projet sous l'effet conjugué de la mobilisation et de l'arrivée de la crise sanitaire. Les annonces récurrentes sur le retour de la réforme des retraites doivent nous alerter sur la nécessité de continuer à informer les personnels sur notre système actuel, son fondement, son rôle, sa justesse... Il convient aussi de rappeler notre opposition à l'allongement de l'âge de départ à la retraite. Nos mandats restent ambitieux et sont à même de répondre aux enjeux sociaux actuels.

Rapport d'activité fédérale départemental

Des 1ers mai en teinte amère qui questionnent nos modalités de manifestation

Cette période complexe et impactée par la crise sanitaire a connu des hauts et des bas en matière de mobilisations. Les mobilisations du 1^{er} mai n'y ont pas échappé. **Le 1^{er} mai 2020** confiné n'a permis ni défilés locaux ni rassemblements. Il s'est déroulé par visio, initiatives individuelles avec un mur d'actions sur le site de la FSU nationale. Par contre, le **1^{er} mai 2021** devait permettre de renouer avec des manifestations unitaires CGT, FSU, Solidaires sur l'ensemble du département. À Nantes, elle devait se finir par un rassemblement au théâtre Graslin, occupé depuis plusieurs semaines par les salarié-es du spectacle en grève contre le projet gouvernemental de démantèlement de l'assurance chômage. Mais des heurts durant une bonne partie du cortège entre une frange de manifestant-es et les forces de l'ordre ont empêché un déroulé normal du cortège nantais. La décision de dislocation de la manifestation a été prise par les syndicats avant la fin des prises de paroles.

Cet épisode trop souvent récurrent à Nantes a débouché sur des rencontres entre syndicats et associations pour réfléchir à la tenue des manifestations, leur organisation. Elles ont eu lieu en septembre et octobre 2021 et tentent de déboucher sur des propositions tant dans la gestion et l'organisation de la manifestation que dans le rapport à la préfecture et aux forces de l'ordre. Le bureau fédéral s'est lui attaché à être force de propositions.

Si les 1^{er} mai n'ont pas répondu à nos attentes, d'autres mobilisations nous ont conforté-es dans notre démarche interprofessionnelle. **L'agora intersyndicale CGT, FSU, Solidaires contre la précarité** le 2 avril devant le théâtre Graslin à Nantes a permis de débattre de la précarité au travail, de son développement tant dans le secteur privé que public. De même, **la mobilisation du 23 avril 2021 contre la réforme de l'assurance chômage** à l'initiative de l'intersyndicale CGT, FSU et Solidaires avec le soutien de la CGT Spectacle et du monde de la culture a pu par son dynamisme, ses happenings faire le lien entre le projet régressif de la réforme et la nécessité de la culture dans nos sociétés et environnements. Ces formes de mobilisation différentes doivent nous interroger sur notre capacité à varier les modalités d'actions, les rendre plus vivantes et participatives.

Comité local Plus Jamais ça !

La FSU a montré encore une fois sa disponibilité à être dans l'intersyndicale interprofessionnelle ce qui ne nous a pas empêché-es de travailler à d'autres formes de mobilisations et d'initiatives. En écho avec l'implication de la FSU dans le collectif « Plus jamais ça » avec la CGT, la Confédération Paysanne, Solidaires, ATTAC, Greenpeace, OXFAM, et Les ami-es de la Terre, la section de Loire-Atlantique a initié la mise en place d'un comité local PJC avec les syndicats et associations du collectif présents dans notre département, y voyant un outil pertinent pour travailler collectivement des problématiques locales directement au cœur des enjeux de justice sociale et écologique. En août 2020 a eu lieu la première réunion en présence d'ATTAC, de la CGT, de Greenpeace et de Solidaires. Si tou-tes les participant-es ont approuvé l'initiative de faire vivre localement la démarche nationale, chacun-e était lucide sur la difficulté à mobiliser des militant-es. Malgré le succès mitigé de ces premières rencontres, nous pensons que ce collectif présente l'immense intérêt de travailler avec de nouveaux et nouvelles partenaires aux attentes et pratiques différentes. Il oblige à réfléchir plus globalement entre travail et écologie, emplois et restructurations, sauvegarde de la planète et conditions de travail... Dans ce même objectif, la section a soutenu l'initiative nationale PJC à Fercé le 25 février 2021 en y participant et en assistant à certains échanges.

Université d'été des mouvements sociaux et solidaires

Du 24 au 28 août 2021 s'est tenue à Nantes l'Université d'Été des Mouvements Sociaux et Solidaires organisée par des associations ATTAC, CRID (Centre de recherche et d'information pour le développement)... et des syndicats dont la FSU. Ces 5 jours ont permis de débattre, d'échanger, de se former sur les questions sociales, environnementales, syndicales ... La section départementale s'est investie tant dans l'organisation de cette initiative que dans les ateliers. Elle a construit et animé avec la CGT et Solidaires deux ateliers, l'un sur le temps de travail et sa nécessaire réduction, l'autre sur la nécessaire prise en compte par le syndicalisme des questions écologique et environnementale. Les débats qui y ont eu lieu ont permis de travailler à des convergences syndicales, de mettre en avant des différenciations d'analyses et

Rapport d'activité fédérale départemental

de pratiques syndicales. Ils ont confirmé la nécessité de faire vivre le Comité Local Plus Jamais ça pour que ces pistes de réflexions puissent être confrontées aux enjeux territoriaux.

CONTEXTE SOCIAL ET ACTIONS SYNDICALES

Droits et libertés

Ces deux dernières années ont été marquées par de nouvelles régressions en termes de libertés collectives. S'appuyant sur les états d'urgence, sanitaire ou pas, les gouvernements successifs entendent restreindre les droits, surveiller certains métiers et renforcer les pouvoirs policiers déjà bien complets. C'est pour cela que la FSU tant nationalement que localement s'est engagée dans les mobilisations demandant **le retrait de la loi dite de sécurité globale et celui de celle renforçant les principes de la République.**

De novembre 2020 à mars 2021, la FSU de Loire-Atlantique – tant à Nantes qu'à St-Nazaire – a participé activement aux mobilisations départementales demandant le retrait de la loi dite de sécurité globale. Le premier rassemblement du 27 novembre 2020 à l'appel d'un arc intersyndical large CFDT, CGT, FO, FSU, SAF, Solidaires a surpris par son ampleur et la détermination des présentes, le tout dans un contexte d'urgence sanitaire et donc de restrictions de rassemblement. Si la CFDT s'est vite retirée de ce combat, le travail s'est poursuivi avec les associations, principalement la LDH et la Libre Pensée. Cette mobilisation qui a duré jusqu'au 16 mars a été rythmée par des réunions réunissant syndicats et associations, par des conférences de presse. Le mot d'ordre clair de retrait du projet de la loi a été son fil conducteur. La dimension unitaire d'une lutte juste a été un élément de réussite même à minima, puisque la loi, votée en avril 2015, a vu certains de ses articles les plus conspués censurés par le conseil constitutionnel en mai 2021.

Sur la question de la liberté au sens large, la liberté pédagogique a été durement touchée car le 16 octobre 2020, Samuel Paty, enseignant d'histoire-géographie en Ile de France, était assassiné pour avoir montré à ses élèves collégien-nes deux caricatures de Mahomet issues du journal Charlie Hebdo. L'émoi et la colère de voir un collègue assassiné pour avoir exercé sa liberté d'enseignement ont entraîné des réactions partout

en France. En Loire-Atlantique, c'est à notre initiative que se sont tenus des **rassemblements d'hommage à Ancenis, Nantes et Saint-Nazaire le 18 octobre**. Il était de notre responsabilité syndicale de dénoncer l'obscurantisme et le fanatisme religieux, de rendre hommage à notre collègue et de défendre la liberté pédagogique et le droit d'exercer son travail librement. Le gouvernement ne s'est intéressé qu'à la dénonciation de l'acte terroriste car les enseignant-es, au retour des vacances d'octobre, se sont vu·es refuser par JM Blanquer la demi-journée d'échanges prévue normalement le lundi de la rentrée.

Secteur Femmes

La FSU 44 s'est fortement impliquée ces deux dernières années dans le mouvement féministe nantais. Elle a participé à toutes les réunions du collectif du 25 novembre et a été présente en nombre lors des manifestations contre les violences faites aux femmes. Ce collectif regroupe différentes associations féministes nantaises ainsi que trois organisations syndicales (FSU, CGT, Solidaires). Le travail mené en commun a porté notamment sur deux aspects des violences contre les femmes : le paradoxe qui existe entre les avancées sur les droits des femmes et, dans les faits, l'augmentation des violences contre elles ; le rôle primordial des femmes dans la crise sanitaire et le fait que ce sont les métiers les plus féminisés qui ont été en première ligne.

La FSU 44 a participé à l'organisation du 8 mars avec l'intersyndicale : elle y a porté le mot d'ordre international de grève féministe et a manifesté contre le projet Macron de réforme des retraites qui, s'il avait été mis en œuvre, aurait aggravé la situation des femmes et les aurait privées de leur pleine autonomie. Le 8 mars 2021, les revendications partagées par l'intersyndicale, portées par le rassemblement de la place Royale puis par la manifestation, ont été : la revalorisation des salaires féminins pour mettre fin aux inégalités salariales, le partage des tâches domestiques pour une réelle égalité, la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, la lutte contre les discriminations de genre, de classe, de race, et lesbo-bi-transphobes cumulées par certaines, la lutte contre la violence sexuelle, raciste et institutionnelle faite aux femmes migrantes, l'accès pour toutes à l'avortement partout.

Rapport d'activité fédérale départemental

Dernièrement, la FSU 44 a organisé avec la CGT 44 et Solidaires 44, un stage de formation syndicale sur la prévention des violences sexuelles et sexistes contre les femmes au travail. Il a réuni 150 personnes environ qui ont pu bénéficier d'une intervention très riche de l'AVFT (association européenne contre les violence faites aux femmes au travail) puis de trois présentations syndicales sur les droits des travailleuses victimes de violences, sur la prévention des violences en milieu scolaire et sur les conséquences des violences conjugales sur le travail des femmes victimes et leur prise en charge par la section syndicale locale. Ces interventions ont été l'occasion de donner la parole à des actrices et acteurs de terrain : inspectrices du travail, médecin du travail, infirmière scolaire, associations féministes locales d'aide et d'accompagnement (SFLA, CIDFF).

Secteur retraité·es

Le syndicalisme retraité

Les retraité·es appartiennent au monde du travail et leurs revendications sont aussi celles du monde du travail, souvent accentuées par leur situation spécifique : pouvoir d'achat, salaire différé programmé à la baisse, destruction de services publics de proximité et tout numérique discriminant, protection sociale... pour une société plus juste et plus solidaire.

Le contexte de la crise sanitaire

Lors des deux années passées, les conditions de vie des retraité·es les plus vulnérables ont été très affectées par la crise qui a révélé les problèmes déjà existants et les a amplifiés : difficulté d'accès aux soins, tri dans l'accueil aux CHU, aides à domicile difficiles à assurer, isolement drastique dans les Ehpad, manque dramatique de personnel médical et d'aides-soignant·es tout comme de matériels et médicaments... montrant les graves déficiences des services publics.

L'action syndicale des retraité·es

Rendue plus difficile, elle ne s'est pas arrêtée pour autant. Les liens ont été maintenus par mails ou visio au sein de la SFR et de l'Intersyndicale permettant diverses actions auprès des autorités pour dénoncer la situation des Ehpad, des personnes isolées à domicile, des soignant·es (manque de masques, de respirateurs, de vaccins) : pétition

nationale sur le pouvoir d'achat, communiqués de presse sur la création d'une 5^{ème} branche pour l'autonomie (coquille vide et non financée), soutien aux soignant·es, audience en préfecture, intervention des retraité·es lors de la manifestation interprofessionnelle le 4 février 21, manifestation des retraité·es le 31 mars 21.

Les investissements de la SFR44

Ils sont nombreux : dans **la FGR-FP***, partenaire privilégié dans le G9** 44 et au CDMCA***, dans **l'Intersyndicale du G9 44** qui donne une force d'action essentielle pour les initiatives du mouvement retraité (lettres aux élu·es, Préfet, l'ARS, parlementaires, conférences de presse, distribution de tracts sur les marchés, actions de rue), au **CDMCA** où la FSU dispose d'un siège (veille et avis sur les politiques de santé territoriales), au **Collectif santé** (campagne pour la levée des brevets vaccins covid, CHU, soutien soignant·es).

Les combats à venir

Depuis la rentrée, le mouvement des retraité·es à l'appel de l'intersyndicale G9 a déjà organisé 167 actions le 1^{er} octobre. A Nantes et Saint-Nazaire les rassemblements ont été l'occasion de prises de parole thématiques sur les revendications des retraité·es. La presse locale s'est fait l'écho de ces mobilisations très significatives dans une période encore frileuse pour les expressions de lutte dans la rue. Notre SFR joue pleinement son rôle dans l'organisation de ces mobilisations et les prises de paroles. Les dossiers sur lesquels il importe de travailler maintenant : les questions de pouvoir d'achat et de hausse des pensions (à lier de manière systématique aux combats sur les rémunérations des actif·ves), la protection sociale et la sécurité sociale en danger (cf. la protection sociale complémentaire) et la nécessité de services publics de proximité et de qualité notamment un grand service public de l'autonomie. Tous ces combats nécessitent aussi l'action commune actif·ves-retraité·es dans l'unité la plus large.

* **FGR-FP** : Fédération générale des retraité·es de la Fonction Publique.

** **G9** : Groupe des neuf CGT – FO – FSU – Solidaires – CGC – CFTC – FGR-FP – LSR – Ensemble et Solidaires.

*** **CDMCA** : Conseil départemental et métropolitain de la citoyenneté et de l'autonomie

Rapport d'activité fédérale départemental

SECTION LOCALE ST-NAZAIRE

Une section locale FSU impulse une vie syndicale à Saint-Nazaire depuis la création de la fédération. Les militant·es qui l'animent sont de sensibilités diverses puisqu'elles et ils se reconnaissent dans différents courants de pensée (École Émancipée, Émancipation, Unité & Action et sans tendance) mais agissent depuis des années dans une démarche unitaire.

Comme la FSU au niveau départemental, la section locale de Saint-Nazaire est engagée dans la construction d'un cadre interprofessionnel des actions. Le travail avec les Unions Locales CGT, FO et Solidaires ont permis ces dernières années, non seulement de manifester ensemble, mais de faire vivre un travail intersyndical de mobilisation. Lors de la lutte contre le projet de retraites à point, des assemblées générales interprofessionnelles se sont réunies régulièrement pour construire les suites du mouvement (la démarche avait débuté lors des batailles contre les lois « Travail ».) Ensemble, les UL et la section locale, nous avons mené un travail d'explication et d'information en organisant des réunions publiques de décryptage du projet macronien ainsi que de nombreuses diffusions de tracts.

Cette démarche s'est poursuivie pour les mobilisations contre les lois liberticides (« Sécurité globales », « contre le séparatisme », décrets « sécurité publique », schéma national de maintien de l'ordre) et s'est élargie à des associations (ATTAC, LDH, Libre Pensée, Mouvement pour la Paix, MRAP) et Gilets jaunes et a abouti notamment à l'élaboration d'un 4 pages et à sa diffusion unitaire. Cette démarche d'actions est d'actualité sur bien d'autres sujets ces derniers mois (Assurance chômage, attaque des droits des salarié·es via le passeport sanitaire...).

Sur le plan de l'Éducation, la section locale est engagée dans une démarche unitaire similaire. Elle participe activement aux échanges au sein d'un « Groupe de défense de l'école publique » qui réunit, outre les syndicats de l'éducation de la CGT, FO et Solidaires, la FCPE et les DDEN. Des AG ouvertes intersyndicales ont permis l'organisation collective d'un stage éducation de deux jours à la rentrée 2020.

Bien évidemment, pour défendre les retraité·es, les

retraites et plus largement la protection sociale, la section locale s'investit dans les actions unitaires nationales du Groupe des 9 représenté à Saint-Nazaire par les syndicats CFTC, CGT, FO, FSU et Solidaires.

La section locale est investie depuis 2006 dans le Collectif nazairien *Uni-es contre l'immigration jetable* (UCIJ) qui intervient dans la solidarité et le soutien aux personnes migrantes, et plus particulièrement en ce qui concerne notre champs d'actions, en faveur des jeunes étranger·es scolarisé·es et des mineur·es et jeunes majeur·es non accompagné·es qui souhaitent l'être. Une des prochaines échéances sera l'organisation d'« Assises locales de la solidarité avec l'immigration » actuellement en chantier, et prévues pour le début 2022.

SERVICES PUBLICS, FONCTION PUBLIC : DE L'IMPÉRIEUSE NÉCESSITÉ À L'IMPÉRIAL MÉPRIS

La FSU de Loire Atlantique a continué de défendre une approche toujours la moins corporatiste possible, travaillant et explicitant dans le cadre de l'action intersyndicale les liens ténus entre des orientations politiques qui détruisent les services publics et leurs conséquences sur tout le tissu social et les salarié·es du secteur privé. Le programme de stabilité présenté au conseil des ministres le 14 avril 2021, dans le contexte de la pandémie et malgré le rôle prépondérant tenu par les agent·es des services publics pendant cette crise, est sans équivoque : c'est retour à la casse "maîtrise des finances publiques". Oublié·es les premier·es de corvée, les agent·es du secteur hospitalier, celles et ceux œuvrant de la maternelle au lycée, les personnels territoriaux au plus près des citoyen·nes contraint·es à l'isolement. Les amortisseurs sociaux de la crise seront privés de ressort.

Nous avons continué de dénoncer cette logique de l'austérité, qui ignore les efforts consentis malgré le manque de moyens, l'épuisement des agent·es, et plus largement les droits de toutes et tous aux soins, à l'éducation, à la culture, au logement... Aucune reconnaissance, aucun espoir d'amélioration des conditions de travail. Les mesures pour continuer la mise en vente et la précarisation des services publics restent la ligne de mire. Mise en œuvre de la Loi de transformation de la fonction publique, qui fragilise les cadres statutaires protecteurs, réduit à peau de chagrin les lieux de négociation et de

Rapport d'activité fédérale départemental

vigilance face aux arbitraires locaux, et individualise les parcours des agent·es. Mise en route de la "réorganisation territoriale de l'État" en pleine crise sanitaire, transférant ici, fusionnant là, dans une désorganisation totale et sans concertation - comme cela a été le cas pour les services départementaux et régionaux de la cohésion sociale et du travail, ou de jeunesse et sports à l'Education Nationale, même si celui-ci était appelé des vœux de nos Syndicats Nationaux concernés comme solution de sortie. S'est ajoutée la loi ex-3D (décentralisation, différenciation, déconcentration), affublée en cours de route d'une quatrième dimension à laquelle on ose à peine croire (décomplexification), puis finalement devenue 3DS (exit décomplexification, remplacée par simplification) qui met en concurrence les territoires et accroît la préfectoralisation des services. La gestion "différenciée" du covid 19 en a été l'illustration et à chaque rentrée nous avons alerté sur la manière dont le gouvernement renvoyait la responsabilité aux communes, au département, à l'académie, provoquant flou et disparité territoriale dans les conduites à tenir.

Face à ces orientations politiques dévastatrices, les initiatives départementales pour la défense des services publics se sont poursuivies dans un cadre intersyndicale, en tentant comme toujours nous l'avons fait de la mettre en lien avec des problématiques interprofessionnelles. La précarisation des statuts dans les services publics est ainsi à rapprocher de la précarisation dans le secteur privé et de la mise à mal du statut salarié où qu'il soit. Dans le contexte des confinements et des interdits de l'état d'urgence, nous avons fait le choix avec l'intersyndicale de ne pas appeler à une mobilisation pour les services publics le 15 juin, sachant que nous ne pourrions pas faire nombre. Les difficultés vécues par les un·es et les autres se sont traduites par des appels plus sectoriels, santé, territoriaux visés par l'augmentation de leur temps de travail dans le cadre de la loi TFP, AESH, infirmier·es scolaires....

Nous avons rappelé à chacune de nos rencontres intersyndicales et dans la fédération la nécessité d'inscrire ces actions dans un cadre plus large, même si nous ne contestons pas leur légitimité, pour qu'elles puissent gagner en visibilité et compréhension. Et que nous devons les penser en lien avec tous les autres secteurs et tout·es les autres salarié·es qui subissent aussi les effets de la crise et

du manque de services publics.

EDUCATION NATIONALE

Depuis 2019, il n'y a pas eu de modification de la logique des réformes Blanquer qui s'enchevêtrent maintenant. Rappelons-nous comme l'Éducation Nationale a été altérée : loi de transformation de la fonction publique, réforme du Bac, Parcoursup, multiplication des outils d'évaluation et de prescription, formation caporalisée, gestion de la difficulté scolaire et de l'EPS externalisée, tentative d'externalisation de la santé scolaire, augmentation continue du recrutement de contractuel·les, contractualisation à tous les niveaux (CLA, PLE, expérimentation marseillaise...), création et renforcement des hiérarchies entre les personnels. La crise sanitaire aurait dû freiner Blanquer dans sa démarche de destruction mais celui-ci a au contraire accéléré sa politique libérale en s'appuyant sur les conséquences de la crise. Dès le début du Covid, le service public d'éducation s'est avéré indispensable pour les élèves mais aussi pour le fonctionnement de l'ensemble de la société. Contrairement à ce qu'a affiché Blanquer, tout n'était pas prêt lors du premier confinement. Le ministère n'a pas déployé les moyens permettant d'enseigner dans de bonnes conditions de la maternelle à l'université et les inégalités scolaires se sont donc inévitablement accrues malgré l'engagement de l'ensemble des personnels.

Contre cette politique néolibérale, de nombreuses mobilisations ont eu également lieu dans le département depuis le dernier congrès. La FSU 44 a été à l'initiative de bon nombre de celles-ci au niveau départemental, impulsant la tenue d'intersyndicales les plus larges possible. La FSU a toujours porté la nécessité de la tenue d'assemblées générales les jours de grève afin que les grévistes puissent échanger, partager leur réalité de terrain et construire ensemble les suites des luttes. Dans les manifestations, nous avons œuvré à rendre la FSU visible en multipliant les porteuses et porteurs de drapeaux, les pancartes, les slogans, en cherchant au mieux à dynamiser les cortèges. Les mobilisations pour la défense des Accompagnant·es d'Elèves en Situation de Handicap d'avril jusqu'à octobre sont portées, dans l'intersyndicale, principalement par la FSU tant dans l'organisation que dans les mots d'ordre.

Au sein des Intersyndicales "éducation", la FSU 44 est à la recherche de convergences avec les autres

Rapport d'activité fédérale départemental

organisations syndicales pour échanger, débattre et mener des actions unitaires. Elle est toujours force de propositions et construit des mandats qui portent les revendications de l'ensemble des personnels. Nous assumons et revendiquons notre place de première fédération de l'Education Nationale et sommes régulièrement rédactrices et rédacteurs des communiqués de presse, des discours intersyndicaux y compris dans les audiences avec les Inspectrice·eurs d'académie ou avec les préfet·es.

Dans les instances administratives, les représentant·es de la FSU 44 travaillent collectivement à l'élaboration des déclarations liminaires, à l'analyse des documents de travail et aux prises de paroles. Cette construction permet de positionner la FSU comme force syndicale maîtrisant les réalités du terrain et les dossiers qu'elle défend.

Sur le site nantais de l'INSPE, les militant·es départementales et départementaux effectuent des permanences plusieurs fois par semaine. Cela permet de faire connaître la FSU et ses syndicats nationaux aux usagères et usagers, aux entrant·es dans le métier, de répondre à leurs interrogations et faire connaître leurs droits.

Partout la FSU 44 est active. Elle représente et défend les intérêts des personnels du département, comme l'intérêt collectif au service d'une École publique que nous voulons égalitaire, ambitieuse, juste et émancipatrice.

Les services Jeunesse et Sports ont rejoint au 1^{er} janvier 2021 l'Éducation Nationale, via le Rectorat de région académique et la DSDEN de Loire-Atlantique. Si ce transfert a été défendu par la FSU pour quitter les ministères sociaux, il ne répond pas au mandat que nous portions d'un pôle éducatif interministériel. Le sport est en voie de privatisation associative et financière, sous autorité du préfet, et l'éducation populaire déniée au profit de l'engagement des jeunes, du service civique et du SNU, deux dispositifs relevant non pas du code de l'éducation mais du code du service national. La crise sanitaire a terminé de bâcler le transfert, créant dysfonctionnement et atomisation des services.

La FSU de Loire-Atlantique a rappelé de façon permanente son opposition au SNU, en particulier lors du seul CTA piteusement consacré à ce

transfert : instrumentalisation des associations, épuisement et dévoiement des missions des personnels jeunesse et sports, organisation paramilitaire au service d'une pédagogie de l'obéissance, tout cela sur fond de discours trompeur sur l'éducation populaire et la citoyenneté. Elle a défendu une position exigeante pour que cette question de la citoyenneté soit abordée autrement, en liant les temps et espaces scolaires et extra-scolaires.

Le combat perdu pour obtenir des CSA académiques spécifiques en 2023 aggrave la situation alors que les risques psychosociaux explosent. La section départementale a ainsi porté la nécessité d'intégrer le syndicat EPA-FSU au G9 de la FSU - cause malheureusement perdue - et demandé à ce que la FSU porte ces problématiques Jeunesse et Sport dans les instances locales de l'EN.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

La FSU est présente dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR) du département, notamment l'université de Nantes et les laboratoires du CNRS, via ses syndicats Snesup, Snasub, Sncs. La FSU de l'ESR a participé à la mobilisation contre la Loi de programmation de la recherche (LPR), qui, sous prétexte d'augmenter (de manière très insuffisante) les budgets de la recherche, introduisent de nouvelles modalités de recrutement qui vont encore aggraver la précarité. Celle-ci concerne déjà plus du tiers des personnels de l'ESR ! La mobilisation contre la LPR, engagée à l'hiver 2019-20, s'est déroulée parallèlement au mouvement contre la réforme des retraites. Elle a été portée par une intersyndicale à laquelle la FSU a activement contribué, organisant des assemblées générales au début de chaque manifestation et des actions sur les campus. Mais la forte mobilisation de la communauté universitaire a été stoppée net par la pandémie et la ministre Vidal a fait passer en force la LPR. Celle-ci reste largement rejetée par les collègues, et ce rejet continue d'être porté dans l'ESR départemental par la FSU.

La FSU de l'ESR s'est également mobilisée contre la disparition de l'université de Nantes et son remplacement par un établissement expérimental dérogeant au Code de l'éducation, « Nantes université ». Cette disparition est motivée par la réponse à un gros financement sur projet, l'Isite NEXt, dont le montant ne représente pourtant

Rapport d'activité fédérale départemental

qu'une part infime du budget de l'université. Informé-es et mobilisé-es par la FSU et l'intersyndicale, les collègues ont exprimé à plusieurs reprises leur opposition au nouvel établissement, qui sera pourtant mis en place en janvier 2022.

Pendant la pandémie, la FSU a défendu la reprise dès que possible des cours sur site et la protection des étudiant-es contre les effets désastreux de la crise. Elle continue de dénoncer les tentatives d'imposer les cours numériques comme moyen de pallier à l'insuffisance criante de moyens.

La FSU s'est également opposée à la nouvelle réforme de la formation des enseignant-es et CPE, préparée dès 2019 et mise en œuvre à la rentrée 2021. Elle est intervenue à de nombreuses reprises auprès de la direction de l'Inspé pour défendre les conditions de travail des formateur-trices et dénoncer le processus de préparation des nouvelles maquettes de formation, préparées dans la hâte, et qui cherchent à imposer une vision de la formation conforme à l'idéologie de Blanquer.

VIE FÉDÉRALE DANS LE CADRE DE L'ORIENTATION UNITAIRE VOTÉE EN 2019

La section départementale de Loire-Atlantique demeure la section d'appui du Conseil Fédéral Régional (CFR) des Pays de la Loire. La FSU est par ailleurs toujours représentée au sein du CESER via un de ses membres qui en est le vice-président. Cependant, cette participation qui est importante pour nous dans ce qu'elle apporte d'analyses en matière d'éducation, de culture, de loisirs, d'environnement... est fragile dans sa pérennisation. La place des organisations syndicales considérées comme les moins représentatives de tous les salarié-es du public et du privé est en effet remise en question par les nouveaux décrets.

Suite aux résultats des dernières élections internes, l'installation d'un co-secrétariat École Émancipée – Unité Action a été votée par le congrès. Le constat est que le fonctionnement est efficient et que la ligne syndicale des dernières années est poursuivie sans difficulté. La synthèse, élément fort de la fédération, permet de gommer les rares différences d'appréciation et d'analyse. Le fait que les deux tendances fonctionnent indépendamment d'être majoritaire ou minoritaire participe au bon fonctionnement. Le co-secrétariat s'appuie sur des

instances fédérales départementales (bureau exécutif et conseil délibératif) dont la volonté est de faire vivre concrètement et constamment la dimension fédérale. Ainsi le bureau qui se réunit presque chaque semaine a toujours pour exigence de s'appuyer sur des ordres du jour qui reflètent la diversité des secteurs et la transversalité des sujets. Nous avons continué de faire vivre cette démarche singulière et rare au regard des composantes majoritaires de la fédération.

Ce fonctionnement permet de tenir un des engagements du dernier congrès : organiser des débats thématiques lors des CDFD. Le bureau en a proposé deux sur la période : le premier sur le Service National Universel, le deuxième sur la Protection sociale. Ces temps permettent de creuser des sujets fédéraux, de prendre en compte leur complexité. Ils favorisent les échanges, les questionnements et les perspectives de mandatement. Mais la participation au CDFD reste faible et ne permet pas toujours d'enrichir les débats de la diversité des analyses fédérales. De même, notre souhait de renforcer les secteurs « Femmes », « Sans papier », « Environnement »... n'a pas été réalisé. La question du nombre de camarades qui se mobilisent pour les faire vivre reste posée. Le secteur « Retraité-es » reste à ce jour le plus dynamique.

Il convient de noter que la période passée, entre confinement et couvre-feu, a été un frein à une vie militante en présentiel. Elle nous a empêché-es aussi de tenir une journée départementale de la FSU ouverte à tou-ttes les adhérent-es, comme nous l'avions imaginée en décembre 2019. Espérons que nous pourrons la tenir au printemps prochain.

A vos agendas !

Congrès de la FSU

- Élections internes organisées par chaque syndicat :
du 4 au 25 novembre 2021

- Congrès départemental à Nantes :
Lundi 10 et mardi 11 janvier 2022

- Congrès national à Metz :
du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022

La FSU est une fédération constituée d'une vingtaine de syndicats catégoriels et de branches professionnelles : SNESup, SNES, EPA, SNEP, SNUipp, SNU-TEFI, SNETAP, SNASUB, SNE, SNPES-PJJ... Elle reconnaît en son sein des courants de pensée et de sensibilités d'opinions différentes, qui constituent les « tendances ». Tous les trois ans, au moment des congrès, les instances de la fédération sont élues à partir du vote de chaque syndiqué.e. Ce vote dit « d'orientation », sert de repère pour élaborer les positionnements généraux au cours de ce mandat de trois ans.

La volonté d'affirmer une démarche unitaire et pluraliste au sein de la FSU de Loire-Atlantique a donné lieu depuis le congrès de 2016 à la construction d'une liste unitaire. Cette orientation a permis de construire des axes communs tout en respectant les différences de positions et en cherchant au maximum la synthèse sur les modalités d'action et les choix d'organisation.

La démarche interprofessionnelle et le fédéralisme doivent être en permanence réaffirmés comme ce qui fait le socle commun de notre orientation syndicale en Loire-Atlantique. Ce vote d'orientation, pour la troisième fois commun, vient confirmer tout l'intérêt que les deux tendances les plus représentatives de la fédération, École Émancipée et Unité et action, trouvent dans ce rapprochement.

Le texte d'orientation portée par cette liste unitaire réaffirme les trois axes de cette élaboration collective tels qu'ils ont été réfléchis et mis en œuvre depuis 2016 : développer et faire vivre le fédéralisme ; réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale ; continuer d'affirmer et de faire vivre l'engagement interprofessionnel comme principal levier d'action.

Développer et faire vivre le fédéralisme

Les contextes politiques actuel et passé ont mis à mal le syndicalisme dans son ensemble. La crise sanitaire des deux dernières années ajoutée à la surdité des gouvernements successifs aux revendications de progrès social ont coupé nombre de liens avec les travailleur-euses et les

adhérent-es. Tout cela oblige donc à consolider le fédéralisme. Dans des secteurs professionnels malmenés par des réformes destructrices, la tentation du repli « corporatiste » existe : le travail de la section départementale de la FSU est de se saisir du fédéralisme comme force et outil d'analyse des problématiques pour en comprendre les enjeux politiques. Ce travail doit se faire aux plus près des salarié-es pour qu'eux et elles-mêmes se saisissent des outils de lecture de la situation et de ses causes, et des leviers pour la transformer. La fédération de Loire Atlantique a bien un rôle spécifique, elle n'est pas un agrégat sans paroles ni identité des différents syndicats nationaux. Cependant, ce fédéralisme ne se décrète pas, il se construit au quotidien dans des pratiques collectives appuyées sur une méthode qui permet l'expression de tous les syndicats nationaux et de toutes les tendances.

Le fonctionnement de la section Loire-Atlantique concrétise ce fédéralisme par :

- Le Conseil Délibératif Fédéral Départemental (CDFD) : il se réunit au minimum tous les deux mois et donne les grandes orientations de la fédération. Il est le reflet de la diversité fédérale : prise en compte de la parole de tous les syndicats et tendances, travaux de réflexion communs sur des sujets transversaux (collectif Plus jamais ça, protection sociale, réformes territoriales, politiques éducatives...) ... Cela nécessite une participation effective et active, pour en faire un lieu de croisements des opinions et de délibérations.

- Le Bureau Exécutif Fédéral départemental (BEFD) : issu du CDFD, il se réunit chaque semaine. Il s'y construit, à partir des orientations du CDFD et des expressions des syndicats nationaux et tendances, une expression et des actions fédérales qui tentent la synthèse, dans un souci d'élaboration collective.

- Des intersyndicales qui peuvent être sectorielles mais dont le lien avec la position fédérale est nécessaire pour « faire sens ». C'est à cette condition que la fédération départementale peut bâtir une stratégie d'action et des analyses cohérente.

Réaffirmer le syndicalisme de proximité et de transformation sociale.

La section départementale FSU de Loire-Atlantique défend la nécessité d'un engagement sur tous les sujets de société dès lors qu'ils ont une entrée syndicale, c'est-à-dire quand ils impactent la dignité, les conditions de vie, les droits et l'avenir des personnes humaines, d'où qu'ils et elles viennent. Ainsi la FSU de Loire-Atlantique continuera de s'impliquer dans le collectif féministe, avec un travail particulier sur l'égalité et les relations homme femme dans le travail, dans l'intersyndicale qui se mobilise pour les conditions d'accueil et de vie des migrant·es, victimes des dérèglements climatiques et de choix économiques internationaux qui contribuent à la détérioration des environnements écologique et humain. Elle aura également à renforcer son analyse et son implication sur les enjeux environnementaux associés à la justice sociale, qui impactent les milieux de vie, les déplacements, les choix économiques et productifs, et donc une conception différente à venir du travail. Elle s'investira de nouveau dans les réflexions et luttes contre les idées d'extrême droite et pour les libertés.

Notre action syndicale doit être lucide sur les moyens qui sont les siens : s'engager sur de telles problématiques nécessite le temps de l'analyse et de la construction d'action en lien avec les autres acteurs impliqués localement, et donc la possibilité d'un engagement humain et en temps. Ne pas estimer les forces à disposition et la façon dont on en use c'est courir le risque d'une dispersion et d'une position de seule posture et de figuration ; cela n'est pas constructif pour un syndicalisme qui revendique une capacité d'agir et une approche complexe des problèmes. Il ne s'agit donc pas d'opposer les luttes mais de regarder de façon lucide nos forces et de toujours avoir en tête ce qui fonde nos mandats syndicaux.

Ces réflexions et ces actions portées par la fédération départementale doivent pouvoir être nourries dans la mesure de ce possible par des volontés militantes de travailler en secteur thématique : le secteur « retraité·es » en est la plus vivante illustration, qui fait vivre le fédéralisme par ses analyses sur les attaques contre les retraites

et la santé et sa dynamique intersyndicale. Ce travail en secteur est un support et un levier à nos actions fédérales, sur des enjeux qui nous concerne tou·tes. Devant l'ampleur et la gravité des réformes à venir sur les retraites et sur toute la protection sociale, le travail de mobilisation se devra d'être fédéral et intersyndical.

L'engagement interprofessionnel comme levier d'action

La FSU de Loire-Atlantique continue d'affirmer la nécessité de travailler dans un cadre interprofessionnel avec les confédérations, pour que le syndicalisme « services publics » et en particulier celui de l'Éducation nationale reste inscrit dans des perspectives incluant tous les salarié·es du privé comme du public, les retraité·es, les jeunes, les chômeur·euses.... La section départementale de la FSU continuera de défendre un syndicalisme porteur d'une vision globale des enjeux du travail et de la société et non replié sur un secteur ou une catégorie de personnel. La dynamique interprofessionnelle reste pour la FSU de Loire-Atlantique un levier d'action plus puissant que le cadre sectoriel sans nier son importance dans le quotidien des salarié·es.

Elle continuera également à nourrir et élaborer des analyses et stratégies d'action communes avec les autres organisations syndicales départementales, sans sectarisme malgré les divergences profondes quand une unité de vue sur les conséquences néfastes d'une politique peut être partagée. Cette orientation atypique de la section départementale dans la FSU doit être réaffirmée ; elle est consolidée par la reconnaissance des autres organisations syndicales sur cette capacité que nous avons démontrée à analyser et agir dans des domaines qui ne sont pas directement ceux de notre champ de syndicalisation.



Un autre syndicalisme pour une autre société : pour une FSU combative et au service des luttes

Le monde du travail, les libertés, les droits des salarié·es, le système de solidarité (retraite, assurance chômage...) sont mis à mal. Les médias relaient les haines racistes et anti-immigré·es de l'extrême droite et le gouvernement applique des politiques anti exilé·es, le tout dans une ambiance de répression (salarié·es, militant·es) et de mise au pas, qui commence très tôt avec le SNU. Face à une telle situation, la responsabilité de la FSU, localement et nationalement, est grande.

Stopper les attaques contre la fonction publique

Volonté de mettre fin aux hausses générales de salaire des fonctionnaires, individualisation des salaires, des carrières, loi de transformation de la fonction publique, qui légalise et généralise le recrutement de contractuels, notamment dans le premier degré, licenciements massifs de non titulaires... en Loire-Atlantique comme ailleurs, la précarité s'accroît. Des collectifs existent localement (AED), qu'il est nécessaire de soutenir pour rendre visibles leurs luttes et leurs revendications. Il faut aussi soutenir les personnels précaires comme les enseignant·es contractuel·les qui ont vu leurs contrats non renouvelés ou leurs conditions de travail dégradées. La réponse des organisations syndicales ne peut se réduire au décompte des problèmes, il faut une réponse syndicale et intersyndicale - que la FSU 44 pourrait impulser - forte : médiatisation des conditions de travail des personnels précaires, des écoles et établissements, rassemblements de soutien, exigence de réemploi de tou·tes les personnels précaires non renouvelé·es, titularisation des contractuels. Cela implique aussi d'aider les personnels à s'organiser, de créer des fronts de riposte, avec des revendications claires et provenant de la base.

Défendre une école publique démocratique et égalitaire

La réforme du lycée et du bac a fait éclater le cadre national de l'éducation. L'extension du contrôle continu et l'instauration de règles d'évaluation locale aggravent considérablement les inégalités.

Dans le premier degré, la loi Rilhac prépare à un statut de supérieur hiérarchique des directeurs. Macron a annoncé à Marseille d'hypothétiques redéploiements en échange de l'expérimentation du recrutement des enseignant·es par les directions d'école. Pour cela, la FSU doit faire siennes les revendications du terrain : abrogation des réformes Blanquer, de la loi ORE et de Parcoursup, retrait de la loi Rilhac et de l'expérimentation à Marseille.

Un syndicalisme de lutte pour changer la société

Un projet d'école démocratique doit s'accompagner d'un changement de société. Dès le niveau départemental, soutenons ces luttes, à partir des revendications des collectifs et sur la base de l'auto-organisation, luttes écologistes, luttes féministes, antiracistes, contre le code de la justice des mineur·es et le service national universel. En Loire-Atlantique, il faut amplifier les luttes contre le SNU en soutenant les collectifs auto-organisés existants. Alors que les luttes féministes se développent et que la FSU s'efforce d'y intervenir, il est nécessaire de structurer davantage au niveau fédéral départemental un secteur féministe appuyé sur les travaux déjà menés et permettant une implication plus forte des adhérent·es sur ces questions qui mobilisent beaucoup ici. Il est aussi nécessaire de coordonner davantage sur le 44 les syndicats et les collectifs, en respectant et soutenant l'auto-organisation.

Pour Émancipation, il faut construire localement ce qui, au niveau national, échoue, cesser le dialogue avec ce gouvernement et construire un fédéralisme en lien avec les collectifs de luttes auto-organisés, appuyé sur des revendications sans compromis. C'est pourquoi nous nous exprimons au niveau départemental, non dans une opposition de principe, mais pour les raisons exprimées dans ce texte, et vous encourageons à voter émancipation pour le vote fédéral national.

**Pour tout contact :
tendance.emancipation@gmail.com**

1. Catherine Tuchais (EPA UA)
2. Bernard Valin (SNUIPP EE)
3. Amélie De Schepper (SNES SF-FSU EE)
4. Céline Pella (SNES UA)
5. Céline Sierra (SNUIPP EE)
6. Erick Lermusiaux (SNUIPP SL St Nazaire UA)
7. Sylvain Marange (SNES EE)
8. Aminata Bathily (SNES UA)
9. Cécile Lehuedé (SNUIPP EE)
10. Gérard Richard (SNETAP hors tendance)
11. Marie France Le Marec (SNESUP SFR EE)
12. Audrey Michel (SNUEP hors tendance)
13. Sophie Le Papillon (SNES SL St Nazaire EE)
14. Nelly Hervouet (SNES UA)
15. Taklit Sami (SNESUP EE)
16. Sylvie Pouyon (SNUIPP UA)
17. Catherine Kerno (SNUIPP SFR EE)
18. Bernard Camelio (SNES SFR UA)
19. Marie Haye (SNES EE)
20. Dominique Lambert (SNES UA)
21. Mathieu Frachon (SNUIPP EE)
22. Monique Ramé (SNUIPP SFR UA)
23. Benoit Combe (SNEP EE)
24. Pascal Le Foll (SNPES-PJJ EE)
25. Annie-Claire Vergelin (SNUTEFI UA)
26. Yoann Rousseau (SNUIPP EE)
27. Olivia Gervais (SNES SL St Nazaire UA)
28. Maïwen Lebreton (SNUIPP EE)
29. Alexandre Fagault (SNEP UA)
30. Emmanuelle Gross (SNES EE)
31. Bernard Mabilais (SNES SFR UA)
32. Robert Hirsch (SNES SFR EE)
33. Florence Desavis (SNES UA)
34. Mélanie Pierson (SNUIPP EE)
35. Françoise Ménard (SNES UA)
36. Vincent Charbonnier (SNESUP EE)
37. Stéphanie Landon (SNES UA)
38. Ayoko Zotsi (SNES EE)
39. Marcel Le Bronze (SNUIPP UA)
40. Karine Jaffré (SNUIPP EE)
41. Annie Bardou (SNASUB hors tendance)
42. Marina Anger (SNES EE)
43. Pierrick Rival (SNES UA)
44. Maryse Lecourt (SNICS SFR EE)
45. Anne Biguet-Sibiglia (EPA secteur associatif UA)
46. Anne Sauvourel (SNES EE)
47. Violaine Boutin (SNES UA)
48. Cécile Nerrière (SNUIPP EE)
49. Bernard Colou (SNUIPP SFR UA)
50. Eric Bainvel (SNUIPP EE)
51. Sophie Giraudeau (SNES UA)
52. Régis Preteseille (SNES EE)
53. Nathalie Leroux-Vella (EPA UA)
54. David Blanchard (SNES EE)
55. Gérard Roulic (SNES SFR UA)
56. Mathilde Roux (SNES EE)

Lexique

SFR : Section Fédérale des Retraités-es

SF-FSU : Secteur Femmes de la FSU de Loire-Atlantique

SL St Nazaire : Section Locale FSU de St Nazaire

EPA : Education Pluralisme Action solidaire (jeunesse et sports, éducation populaire)

SNUIPP : Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Écoles et PEGC

SNES : Syndicat National des Enseignements du Second degré

SNESUP : Syndicat National de l'Enseignement Supérieur

SNPES-PJJ : Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social - Protection judiciaire de la jeunesse

SNUEP : Syndicat de l'enseignement professionnel public

SNEP : Syndicat national de l'éducation physique

SNASUB : Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques

SNUTEFI : Syndicat national unitaire - Travail emploi formation insertion

SNETAP : Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

EE : tendance École Émancipée

UA : tendance Unité & Action et sans tendance

Hors Tendance : ni U&A, ni EE, mais en accord avec l'orientation commune aux deux tendances (voir texte p. 11-12)

Le vote

Il aura lieu du 4 au 25 novembre 2021.

Le matériel de vote (bulletins, etc.) est envoyé par les syndicats nationaux à chacun-e de leurs adhérent-es ou à la section d'établissement.

Chaque syndiqué-e émet 3 votes nationaux :

(listes et textes dans le suppl au POUR n°235 d'octobre 2021)

- un vote pour l'orientation fédérale nationale
- Un vote pour le rapport d'activité national
- Un vote sur les deux fenêtres

Chaque syndiqué-e émet 2 votes départementaux :

(liste et texte dans le POUR44 n°114 que vous avez dans les mains)

- un vote pour le rapport d'activité départemental
- un vote pour l'orientation départementale

Composition du futur Conseil Délibératif Fédéral Départemental

Le conseil délibératif fédéral départemental (CDFD) de la FSU est constitué suite aux élections par moitié des représentant·es des tendances issu·es du vote, et par moitié des représentant·es des syndicats nationaux (SN). Le nombre de ces dernier·es est déterminé par les résultats des élections nationales.

Ce *POUR* spécial élections étant publié avant le vote, nous nous sommes appuyé·es sur les chiffres des élections de 2019 pour commencer à travailler à la délégation émanant des SN – dans l’attente des résultats définitifs à partir desquels nous ajusterons le nombre de représentant·es. Ces chiffres étaient les suivants : 5 représentant·es pour le SNES, 4 pour le SNUIPP, et 1 pour chacun des autres SN.

Nous avons choisi de présenter ci-dessous les candidat·es pressenti·es à ce jour pour représenter les SN au CDFD et qui soutiennent à la liste unitaire. La liste complète incluant les représentant·es de l’ensemble des syndicats de la FSU présents dans le département (**SNICS**, **SNPES PJJ**, **SNETAP**, **SNUAS FP**, etc.) sera publiée après les élections.



SNES : Michel Décha, Cécile Delianne, Erwan Le Bouch, Audrey Lesieur, Camille Mérian



SNUIPP : Annabel Cattoni, Jessica Moreau, Perrine Parmentier, Thierry Flora



SNESUP : Mary David



EPA : Didier Hude



SNU.EP : Mélanie Mème



SNEP : Yoann Carret



SNASUB : Claudie Morille



SNE : Jean-Luc Girard

Liste non exhaustive et à compléter bientôt...

10e Congrès de la FSU

Calendrier

- Élections internes

du 4 au 25 novembre 2021

- Congrès départemental à Nantes

Lundi 10 et mardi 11 janvier 2022

- Congrès national à Metz

du lundi 31 janvier au vendredi 4 février 2022

Les thèmes du congrès

(sous réserve de reformulation)

- 1 - Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social
- 2 - La Fonction publique, pour réaliser le service public, une idée moderne
- 3 - Rupture écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique
- 4 - Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien



Participer au congrès départemental

Les résultats du vote fédéral d'orientation ne seront pas dépouillés avant début décembre donc nous ne connaissons pas encore la composition exacte de notre congrès départemental (pour les syndicats nationaux comme les tendances). Mais vous pouvez d'ores et déjà réserver les dates des 10 et 11 janvier pour ce moment important et riche de notre démocratie interne et vous signaler auprès de votre syndicat de la FSU.

La composition et l'ordre du jour de notre congrès départemental vous seront envoyés par courriel dès que nous serons en mesure de le faire (après les votes).